

## **ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAIBE (AEC)**

XXI REUNION DU COMITE SPECIAL SUR LE TRANSPORT  
Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago, le 20 et 21 septembre 2012

### **COMPTE-RENDU DE LA DIRECTION**

#### **I. Introduction**

- Programme de travail approuvé pour la période 2012-2013:

Au cours de la XX Réunion du Comité spécial sur le Transport, réalisée à Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago, le 30 juin et le 1 juillet 2011 (référence du rapport: **ACS/2012/TRANS.21/INF.001**), le Secrétariat a présenté son projet de Programme de travail pour la période biennale 2012-2013: "Unir la Caraïbe par voie aérienne et maritime". Ce document, préparé par la Direction et la Présidence du Comité sur le Transport, est fondé sur la version précédente et mis à jour par l'inclusion de nouvelles initiatives et l'élimination des projets conclus. Sa structure suit comme ligne de direction les 3 objectifs stratégiques de la Direction du transport et comprend 11 activités organisées comme suit:

1. Mise en œuvre ou amélioration des instruments, mécanismes et conditions pour accroître l'efficacité du secteur du transport (activités 3.3.1.1, 3.3.1.2, 3.3.1.3 y 3.3.1.4).
2. Promotion et coordination sur le plan politique des activités liées à l'amélioration de l'efficacité du secteur du transport (activités 3.3.2.1, 3.3.2.2, 3.3.2.3, 3.3.2.4 y 3.3.2.5).
3. Collaboration avec des organisations et initiatives ayant trait au Transport aérien et maritime (activités 3.3.3.1 y 3.3.3.2).

Ce document a donc été soumis à la considération des Membres pendant la XVII Réunion ordinaire du Conseil des Ministres, tenue à Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago, le 10 février 2012. Dès lors, le programme de travail de la Direction du Transport et le budget correspondant ont été approuvés, moyennant l'adoption de l'Accord ministériel 02/12: "Budget et administration de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC) pour la période 2012- 2013".

Le Programme de travail biennal 2012-2013 se trouve joint aux documents de la XXI réunion du CST sous la référence **ACS/2012/TRANS.21/INF.009**.

- Processus d'épuration du portefeuille de projets

Le Secrétariat de l'AEC et la Présidence du Comité spécial ont convenu qu'il est fondamental de réaliser des activités ponctuelles, rapportant des avantages aux Etats membres ; ainsi, ils se sont accordés sur l'initiative de garder un portefeuille de 3 ou 4 projets ayant une viabilité de financement et d'exécution, et dont on pourra obtenir des résultats a moyen terme. Un processus d'épuration du portefeuille de projets du Comité est donc en cours, afin d'en retirer les projets non viables ou qui ne revêtent plus d'intérêt, en raison de ne pas avoir été approuvés ou bien de ne pas avoir pu être exécutés pour un motif quelconque.

- Stratégie de communication

Dans ce sens, la Direction du Transport est en train de travailler à l'heure actuelle à une stratégie de communication, pour donner connaissance au public de ses projets et surtout, pour transmettre des informations actualisées. La direction prépare actuellement de nouvelles présentations sur le Web dans les trois langues de l'organisation, synthétisant les projets en cours d'exécution.

Par ailleurs, le bulletin, contenant de l'information ayant rapport au Transport dans la Grande Caraïbe, a été mis à disposition: la première édition de "SUR LA ROUTE", a été diffusée le 11 novembre 2011 et la deuxième édition le 30 juillet 2012 (ces éditions du bulletin se trouvent sous les références **ACS/2012/TRANS.21/INF.004a** et **ACS/2012/TRANS.21/INF.004b**).

Finalement, le but recherché est d'élargir la couverture par les médias, afin que les activités et manifestations de l'Association et du Comité spécial sur le transport obtiennent une plus large diffusion.

- Mise à jour des contacts institutionnels

Afin d'augmenter la participation et l'engagement des Membres aux activités et manifestations de l'AEC, ainsi qu'en vue d'étudier les possibilités de financement des projets, la direction du Transport a commencé un processus de vérification des contacts institutionnels en matière de transport (le tableau de contacts institutionnels par pays se trouve ci-joint sous la référence **ACS/2012/TRANS.21/WP.004**).

## **II. Rapports résumés sur l'exécution des projets**

Ci-après, le détail des progrès réalisés dans la mise en œuvre des projets qui font partie du portefeuille de l'Association des Etats de la Caraïbe dans le domaine du Transport.

**Activité 3.4.1.1:** Base de Données maritimes-portuaires de la Grande Caraïbe sur Internet.

Ce projet a été complété. Son budget total a été de USD 200.000 et sa durée de 14 mois. Compte tenu de son importance, il est suggéré que ce projet devienne une activité permanente, dont la tâche principale sera le développement d'autres indicateurs et d'encourager la participation d'une plus grande quantité de ports. Dans ce sens, il servira en grande mesure d'appui à l'exécution de la Carte de Routes maritimes de la Grande Caraïbe, ainsi que de la Stratégie maritime-portuaire.

**Activité 3.4.1.2:** Carte de Routes maritimes de la Grande Caraïbe

- Expressions de remerciement à l'équipe qui a réalisé le travail

La République de Cuba, par le biais du Ministère du Transport, a été le chef de file de ce projet, coordonné par la Commission de Transport de l'Amérique centrale, COCATRAM. Nous souhaitons exprimer notre reconnaissance pour ce travail de coordination, qui a permis de conclure la première phase du projet et de pouvoir passer au développement de la phase suivante, lancée en 2011.

- Obtention de fonds supplémentaires

Le 24 août 2011, le Secrétaire général, le Directeur et le Conseiller du transport ont fait une présentation auprès de l'Ambassadeur de la Turquie au Venezuela, en mettant l'accent sur le Projet : "Cartes de routes maritimes de la Grande Caraïbe". Plus tard, le Gouvernement de la Turquie octroya au Secrétariat la somme de US\$30.000 dollars, dont 20.000 ont été attribués à l'équipe de COCATRAM, chargée de l'exécution du projet: "Cartes de routes maritimes". Cela a été convenu à la XXVI Réunion du Conseil de représentants nationaux du Fonds spécial de l'AEC, qui a eu lieu à Port d'Espagne le 17 janvier 2012, et confirmé par les représentants des pays au cours de la XVII Réunion ordinaire du Conseil des Ministres, tenue à Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago, le 10 février 2012.

- Réunion de suivi

Le 14 octobre 2011 a eu lieu au siège de l'AEC, une réunion de suivi du projet "Carte de routes maritimes de la Grande Caraïbe", au cours de laquelle Pedro Suárez Reyes, du Ministère du Transport de Cuba et Président du Comité spécial sur le Transport de l'AEC, et José Dopeso, Directeur d'Affaires portuaires et maritimes de COCATRAM, ont présenté les avancements du projet " Carte de routes maritimes de la Grande Caraïbe", en particulier la nouvelle configuration de cet outil en ligne (<http://www.cocatram.org.ni/rutas/>). Le plan d'exécution de la II phase du projet a aussi été discuté, de même que l'utilisation des ressources financières additionnelles obtenues du Gouvernement de la Turquie.

- Hébergement du programme au site de l'AEC

Au mois de février, le Secrétariat a incorporé officiellement le programme: "Carte de routes maritimes de la Grande Caraïbe" au site web de la Direction du Transport, dans les trois langues. C'est le résultat d'un travail de coordination entre le personnel technique de l'AEC, de la COCATRAM et du Ministère du Transport de Cuba.

- Collecte d'information

L'Association des Etats de la Caraïbe et la Commission de Transport maritime de l'Amérique centrale (COCATRAM) ont préparé ensemble et envoyé aux Membres le 6 février 2012, un questionnaire destiné à mettre à jour et compléter la base de données du programme dynamique de "Cartes de routes maritimes de la Grande Caraïbe".

- Promotion du projet

Le Secrétaire général de l'AEC et le Conseiller de la Direction du Transport et de Réduction de risques de catastrophe, ont participé à la XVII Conférence de Présidents de régions ultrapériphériques et à la conférence de Coopération régionale de la Grande Caraïbe, qui ont eu lieu le 3, 4 et 5 novembre 2011, à Fort-de-France, Martinique. Ils ont présenté les progrès réalisés dans l'exécution du projet "Carte de routes maritimes de la Grande Caraïbe", en cherchant non seulement à le promouvoir, mais aussi à obtenir le financement nécessaire à sa mise en œuvre.

Durant la XVII Réunion ordinaire du Conseil des Ministres, réalisée à Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago, le 10 février 2012, l'Honorable Surujrattan Rambachan, Ministre des Affaires étrangères de Trinité-et-Tobago, dans son discours d'ouverture, a déclaré : "les initiatives du Comité spécial sur le Transport de collecter et classer les données sur les routes aériennes, maritimes et terrestres de toute la région, ainsi que des fournisseurs de services de transport et d'autres services auxiliaires, vont faciliter le mouvement efficace des personnes, du commerce et des chargements".

En outre, au cours de cette même réunion, l'Ambassadeur Colin Granderson, Sous-secrétaire général de la CARICOM a qualifié le Projet de Carte de Routes maritimes comme un domaine crucial, qui pourrait servir de base pour la coopération des deux Organisations.

**Activité 3.4.1.3:** Etude de pré faisabilité pour définir les possibilités d'affaires en matière de transport de passagers de courte distance et entre routes de croisières et aériennes, entre l'Amérique Centrale et la Grande Caraïbe, dans les deux sens.

Ce projet a été présenté conjointement par le Costa Rica et la COCATRAM à la XX Réunion du Comité spécial sur le Transport. Le financement pour son exécution est encore en attente, il sera donc soumis à la considération des participants à la XXI réunion du CST.

**Activité 3.4.1.4:** Bulletin électronique.

La création du Bulletin pour la Direction du Transport a été proposé au cours de la XX Réunion du Comité spécial sur le Transport, pour renforcer la coopération et l'interaction entre les Membres de l'AEC, les organisations internationales et régionales et pour dynamiser la tâche de la Direction et permettre une meilleure visibilité de l'AEC en général.

On peut trouver dans ce bulletin, des informations sur les programmes et projets régionaux dans le domaine du transport aérien et maritime de la Grande Caraïbe, ainsi que des points de vue de professionnels de la région sur ces sujets.

**Activité 3.4.1.5:** Promouvoir la coopération commerciale régionale entre les lignes aériennes dont le siège se trouve dans le territoire des pays de l'AEC.

Le document: **"Bases pour la création d'une Alliance de Coopération commerciale entre les Lignes aériennes des Pays de l'AEC"** est en cours de révision. A cet égard, pendant la XX Réunion du Comité spécial, la Colombie a proposé de réviser le document "Bases pour la création d'une alliance de coopération commerciale entre les lignes aériennes des pays de l'AEC" et l' "Accord sur le Transport aérien entre les Etats membres et Membres associés", afin de formuler des clauses favorisant les alliances entre les compagnies aériennes de ces pays.

Dans ce but, on cherche à déterminer les types d'alliances existantes entre les lignes aériennes des Pays membres et d'évaluer ainsi les points forts et les points faibles de la région. Dans ce sens, il existe au sein de l'AEC un consensus sur le besoin de promouvoir des politiques et d'établir un cadre réglementaire uniforme, facilitant les accords commerciaux de coopération et les alliances entre lignes aériennes des Pays membres, y compris particulièrement, des accords de codes partagés et des accords opérationnels, pour permettre un accroissement de routes et de liaisons.

Ainsi, le Chef d'Affaires internationales et réglementaires de l'aviation civile de la Colombie, Mme. Claudia Esguerra, présentera à la XXI Réunion du CST la "Proposition de politique à être adoptée par les Pays de l'AEC en matière d'alliances entre les compagnies de transport aérien", ainsi que l' "Etude sur les possibilités de demande de transport aérien entre les pays membres de l'AEC" (sous la référence **ACS/2012/TRANS.21/WP.001** et **ACS/2012/TRANS.21/WP.002**).

**Activité 3.4.1.6:** Stratégie maritime portuaire.

Cette initiative présentée par Cuba à la XX Réunion du Comité spécial sur le Transport, a été incorporée au programme de travail 2012-2013. Puis au cours de la réunion réalisée le 14 octobre 2011, entre le Secrétariat de l'AEC et l'équipe responsable de l'exécution du projet "Carte de routes maritimes de la Grande Caraïbe", l'ingénieur Pedro Suárez Reyes, du Ministère du Transport de Cuba et Président du Comité spécial sur le Transport de l'AEC, et José Dopeso, Directeur d'Affaires portuaires et maritimes de la COCATRAM, ont présenté la proposition de projet: "Stratégie maritime portuaire de la Caraïbe". Celle-ci a été envoyée aux membres, pour révision et commentaires le 13 mars 2012. (voir version finale : **ACS/2012/TRANS.21/WP.003**).

**Activité 3.4.2.1:** Promouvoir la ratification de l' "Accord de Transport aérien".

Cet accord, élaboré le 12 février 2004, est entré en vigueur le 19 septembre 2008 ; la dernière ratification a été celle du Nicaragua (le 12 juillet 2011). Jusqu'à présent il a été ratifié par: les Antilles néerlandaises, Aruba, Barbade, Belize, Cuba, Guatemala, Haïti, Jamaïque, Nicaragua, Panama, République bolivarienne du Venezuela et Suriname (voir document sous la référence **ACS/2012/TRANS.21/INF.005**).

**Activité 3.4.2.2:** Créer une stratégie pour harmoniser les règlements des Pays membres de l'AEC en matière d'octroi d'autorisations d'exploitation.

Les sujets à aborder dans le cadre de l'Accord 06/08 concernent la diversité ou le manque de procédures existant actuellement dans les Etats membres et Membres associés, en matière d'octroi d'autorisations d'exploitation aux lignes aériennes. Il est certain qu'un guide de ce genre aidera de manière efficace à remplir les exigences du marché dans le domaine des services aéronautiques, et améliorera et renforcera le régime établi par l'Accord de Transport aérien, en conduisant vers une harmonisation des procédures juridiques, réglementaires et opérationnelles.

**Activité 3.4.2.3:** Qualité totale dans le transport aérien des Pays membres de l'AEC.

Cette activité, suite à l'Accord de Transport aérien, établit les grandes lignes qui permettront la définition de mesures de contrôle appropriées, afin d'atteindre un fonctionnement optimal et un développement équilibré du transport aérien. Par conséquent, pour pouvoir obtenir les niveaux plus élevés de qualité, un guide standard a été créé pour définir les droits et les obligations des utilisateurs de transport aérien et de services d'aéroport.

Dans le contexte du développement de stratégies entre les différents comités spéciaux de l'AEC, il convient de mentionner la réalisation de deux ateliers sur "la

mise en œuvre de systèmes de management de la qualité des services météorologiques des aéroports”. Le premier atelier a été réalisé à Bridgetown, à la Barbade, du 9 au 13 mai 2011 et le deuxième à Sainte-Lucie du 5 au 9 décembre 2011.

Ces ateliers aident à élaborer une feuille de route normalisée, d’après les systèmes de management de la qualité des services météorologiques aux aéroports (ISO9001: 2008), requis par les fournisseurs de services d’aviation civile pour l’année 2012.

Ces ateliers ont aussi servi aux échanges d’expériences et de leçons apprises dans la région, et à fournir une formation en matière des procédures à être adoptées pour l’organisation des alertes précoces dans les différents secteurs de la société et travailler en coopération avec les organismes de gestion de catastrophes, tels que l’Organisation Météorologique mondiale (OMM), l’Organisation météorologique de la Caraïbe (CMO), l’Institut caribéen de météorologie et d’hydrologie (CIMH), et l’Organisation d’Aviation civile internationale (OACI), ainsi que le Service météorologique du Canada.

Veillez trouver d’autres détails au rapport d’avancements dans le domaine du système de contrôle de la qualité des lignes aériennes et des aéroports régionaux, sous la référence **ACS/2012/TRANS.21/INF.006**

**Activité 3.4.2.4:** Réunion du Comité spécial sur le Transport.

La XX Réunion du Comité spécial sur le Transport de l’Association des Etats de la Caraïbe (AEC) a eu lieu à Port d’Espagne, République de Trinité-et-Tobago, le 30 juin et le 1 juillet 2011. Le Bureau du Comité Spécial était composé de Cuba comme Présidence, représentée par M. Pedro Suárez Reyes, Fonctionnaire du Ministère du Transport de la République de Cuba, le Suriname et le Mexique en tant que Vice-présidences, représentés par M. Michel Amafo, Directeur de l’Autorité maritime du Suriname et M. Sergio Luna, Chargé d’affaires de l’Ambassade du Mexique à Trinité-et-Tobago, respectivement, et en tant que rapporteur, le Panama, représenté par M. Carlos A. Pashales L., Sous-directeur général d’Aéronautique civile. Ont assisté à la réunion 11 Etats membres et 2 Organisations observatrices.

Ci après un tableau indiquant la participation des membres aux réunions du Comité spécial sur le Transport de l’AEC:

Réunion du CST	Lieu	Date	Participants			Quorum
			Etats membres	Membres associés	Autres	
15	Ciudad de La Havane, Cuba	28 et 29 septembre 2006	12	1	1	Oui
16	Gosier, Guadeloupe (France)	19 et 20 juin 2007	4	1	1	Non
17	Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago,	10 et 11 avril de 2008	12	2	1	Oui
18	Port d'Espagne, République de Trinité-et-Tobago	22 et 23 septembre 2009	10	0	4	Non
19	Paramaribo, République de Suriname	23 et 24 avril 2010	5	1	4	Non
20	Port d'Espagne, République de Trinité-et-Tobago	30 juin et 1 juillet 2011	11	0	2	Oui

Comme nous l'avons déjà mentionné, les membres sont priés de participer aux réunions et activités du CST, afin d'aborder les principaux défis rencontrés dans le domaine du transport maritime et aérien, dans le cadre du programme de travail de l'Association: *Unir la Caraïbe par voie maritime et aérienne*.

**Activité 3.4.2.5:** Coopération avec le Comité spécial sur le Tourisme durable et le Comité spécial sur le Développement du commerce et des relations économiques extérieures dans des questions importantes revêtant un intérêt commun.

**Tourisme durable.** Le projet de "Création de l'Association de Destinations de croisière de la Grande Caraïbe" est suivi actuellement par le Comité spécial sur le Tourisme durable. Toutefois, la Direction du Transport continue à soutenir cette initiative. Au cours de la XX Réunion du Comité spécial sur le Transport, la directrice du Tourisme durable de l'AEC a présenté les progrès réalisés pour la

“Création de l’Association de Destinations de croisière de la Grande Caraïbe”. Les participants ont été fort satisfaits des avancements réalisés dans ce domaine.

Par ailleurs, il a été proposé que la Direction du Tourisme durable présente au cours de la XXI Réunion du Comité spécial sur le Transport, une initiative et/ou un projet commun entre les deux directions, dans le but de développer des synergies et d’éviter la duplication d’efforts.

**Le Commerce et les relations économiques extérieures.** Pendant la XVII Réunion ordinaire du Conseil des Ministres, tenue à Port d’Espagne, Trinité-et-Tobago, le 10 février 2012, la Présidence du Comité spécial sur le Développement du commerce et des relations économiques extérieures de l’Association des Etats de la Caraïbe, le Ministère du Commerce et de l’Industrie de la République du Panama, a suggéré d’inviter à la prochaine Réunion du Comité spécial sur le Commerce, la Présidence du Comité spécial sur le Transport de l’AEC, afin porter à la connaissance des membres les progrès réalisés dans le projet de Carte de Routes maritimes de la Grande Caraïbe.

Réciproquement, il a été proposé que la Direction du Développement du Commerce et des relations économique extérieures présente à la XXI Réunion du Comité spécial sur le Transport, une initiative et/ou projet revêtant un intérêt commun pour les deux directions, dans le but de développer des synergies et d’éviter la duplication d’efforts.

**Activité 3.4.3.1:** Développement de la coopération et d’activités conjointes avec des organisations régionales et internationales concernées par le transport.

Récemment, la Direction du Transport de l’Association des Etats de la Caraïbe a entamé des discussions avec l’Unité de Services d’Infrastructure, afin de coordonner ensemble des activités futures. Les sujets de synergie relevés aborderaient, par exemple, le mouvement des ports de l’Amérique latine et des Caraïbes.

**Activité 3.4.3.2:** Participation aux réunions des organisations régionales et internationales concernées par le Transport.

Jusqu’à présent, la Direction du Transport n’a participé à aucune des réunions des organisations régionales et internationales concernées par le Transport, pendant la période que couvre ce rapport.

### **III. Autres sujets importants**

Dans le cadre de la préparation du V Sommet de Chefs d’Etat et/ou de Gouvernement l’AEC, qui aura lieu à Haiti, du 23 au 26 avril 2013, et dont le sujet sera “Pour un renouvellement de la vision fondatrice de l’Association des Etats de la Caraïbe : œuvrer pour une Grande Caraïbe forte et intégrée”, le

Secrétariat de l'AEC prépare un projet de **Déclaration** et de **Plan d'action**. A cet égard les commentaires et suggestions du Comité Spécial sur le Transport pourraient contribuer auxdits documents.